

## EDITO

### Taillables et corvéables...

En l'an de grâce 2000, La Poste communiquait en balançant « ce que l'avenir vous promet, La Poste vous l'apporte ». En pratique, le slogan connaît depuis quelques temps une nouvelle jeunesse. En effet, ce que le capitalisme promet comme avenir à l'ensemble des salarié-e-s, les directions de La Poste nous en offrent dès aujourd'hui quelques échantillons, notamment à la distribution. Quand il s'agit de nous exploiter de toutes les manières possibles, leur imagination est sans limite. **A force de nous bourrer le mou avec la baisse du trafic, il faut croire que celles et ceux qui nous tiennent lieu de dirigeant-e-s ont vraiment fini par se convaincre qu'il n'y a plus assez d'activité à la distribution pour occuper les facteurs.**

Entendons-nous bien : nous ne contestons pas qu'il y ait une baisse de trafic (même s'il y aurait beaucoup à dire sur les chiffres de la boîte), **mais cela ne veut absolument pas dire qu'elle se traduise par une baisse d'activité, bien au contraire !**

D'abord, parce que les baisses de trafic sont systématiquement anticipées par les réorganisations, ce qui fait que nous sommes plus productifs qu'il y a dix ans. Ensuite, parce que si des produits comme la lettre déclinent, d'autres, qui sont à haute valeur ajoutée, augmentent, comme les objets signalés ou les petits paquets. Or, ces derniers prennent plus de temps en distribution. **Le résultat, nous le connaissons tous : des rythmes de travail qui s'intensifient, des dépassements horaires, le tout conduisant à une fatigue et une souffrance au travail croissantes.** Mais ça, les esprits géniaux qui savent mieux que nous

comment nous travaillons ne s'en rendent pas compte, ou pire, feignent de l'ignorer. Quand ils ne passent pas leur temps à nous pondre des restructurations, ces braves gens font turbiner leurs neurones pour nous trouver de l'activité, puisqu'évidemment nous passons notre temps à glander vu qu'il n'y a plus de courrier à distribuer !

C'est ainsi qu'un florilège de nouveaux services a fait son apparition : Facileo, Cohesio, Releveo, Porteo (de la poésie pure, on dirait du Verlaine). Autant de nouveaux services qui rapportent de l'oseille dont nous ne voyons jamais la couleur, et qui ne sont pas dimensionnés. **Mais loin de s'arrêter là, la Direction du Courrier crève allègrement le plafond de la bêtise et du cynisme en proposant Animaleo.** On ne peut faire mieux qu'un copier-coller de la présentation qui en est faite par La Poste elle-même : « Animaleo offre une gamme de services aux propriétaires d'animaux de

**ET POUR 3 TIMBRES  
LE FACTEUR FAIT  
VOTRE VAISSELLE...**



**LA POSTE, DU SERVICE PUBLIC A LA DÉCOMPOSITION LIBÉRALE :**  
CONSTATS D'ASSURANCE, MÉDICAMENTS, PERMIS DE CONDUIRE, PAIN...  
**ET DEMAIN, ACCOUCHEMENTS, JARDINAGE, VAISSELLE, VIDANGE GRAISSAGE**  
NOUNOU, EXTRACTIONS DENTAIRES, INSÉMINATION ARTIFICIELLE ?

**ASSEZ !  
USAGERS, POSTIERS  
ENSEMBLE POUR  
UN SERVICE POSTAL  
PUBLIC DE QUALITÉ**

**Sud**



compagnie : pet-sitting, transport vers les prestataires de soins et hygiène, promenade de chiens et livraison de nourriture animale en option ». **Donc si on résume, on va devoir promener Kiki, l'emmener chez le véto ou le toiletteur, et même lui filer à bouffer !**

Avec la distribution des catalogues « Temps L » La Poste nous oblige déjà à faire de la vente forcée (à ce train là, le facteur ne va pas rester longtemps le deuxième personnage préféré des Français). Dans le 28 et le 41, on doit démarcher les agriculteurs pour le compte de la Mutuelle Sociale Agricole (ça n'est plus le bonheur, mais le facteur qui est dans le pré !). **Pas besoin de décodeur pour piger le message qui nous est envoyé** : il n'y a plus de courrier à distribuer, vous ne servez plus à grand chose, donc vous êtes bon-ne-s à tout faire, il ne vous reste plus qu'à vous plier à nos exigences les plus délirantes.

**Le meilleur moyen de leur claquer le beignet ? S'organiser, se mettre en grève, car curieusement, c'est quand on s'arrête de bosser que nos directions semblent s'apercevoir qu'en fait, du courrier, on en passe tous les jours, et que, sans nous, rien n'est possible.**

## C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

### Olivet ou la logique productiviste jusqu'à l'absurde



Les collègues de la distribution d'Olivet subissent depuis maintenant près de trois mois la géniale réorganisation concoctée par le formidable DE de l'époque (qui entre nous soit dit, est parti sans en attendre la mise en place, promu à la DSCC). **Ils ont pourtant manifesté toutes leurs craintes du projet qui se préparait, les facteurs d'Olivet et de Saint-Marceau. Ils étaient majoritairement en grève en mars en octobre, ils ont participé aux groupes de travail afin de limiter les dégâts... Peine perdue !**

Au-delà de la dureté habituelle des suppressions d'emplois dans les réorganisations, tout le monde se pose la question de comment a été faite cette réorg là : groupes de travail dont on ne prend pas du tout en considération les travaux, détails (genre gros U) pas pris en compte, organisation du temps de travail incompréhensible au regard du diagnostic posé... **Un vrai festival du n'importe quoi !** Si on avait des doutes sur les intentions réelles de ces réorganisations et si nous notons encore plus de malfaçons dans leurs réalisations depuis quelques mois, **Olivet détient le pompon !**

Le résultat est à la hauteur : il manque une tournée sur Saint-Marceau.

Nombre de tournées dépassent, les FQ ne font pas de qualité, les encadrants partent en tournée, on gère la sécable et le reste de la tournée au jour le jour (on laisse quoi ? On prend quoi ?), puisque les agents épuisés ne veulent plus faire d'heures sup', ou que la boîte veut limiter les frais. Bien entendu la pause méridienne a été imposée, et aujourd'hui même les facteurs qui étaient pour le regrettent. Comme de bien entendu cette pause n'est pas souvent prise : et oui il faut choisir, manger ou rentrer à plus de 16 heures ! C'est cela le fameux équilibre vie professionnelle/vie personnelle : tout pour la poste, rien pour nous ! Le samedi c'est la farce totale, à 15 heures le Factéo retentit et les cadres enjoignent les agents de rentrer vite avant le départ du camion, tournée sécable finie ou pas.

Nous n'avons pas assez de place dans ce bulletin pour faire le tour de tout ce qui déraile.

Du côté de la nouvelle direction de l'établissement, c'est le déni total de la gravité de la situation. Ben oui, Le nombre d'heures sup' serait « raisonnable » donc la situation n'est pas si terrible ! On oublie juste les heures sup' cachées du fait de la non prise (partielle ou en totalité) de la pause méridienne. Et puis comment avoir confiance en quelqu'un qui, ancienne commerciale n'est pas le moins du monde choquée par le fait qu'une des principales rue commerçante d'une commune (et dont le titulaire faisait de la vente) se retrouve sur la tournée sécable ?

La situation d'Olivet n'est pas unique, d'autres sites sont aujourd'hui à la peine suite à une réorganisation avec pause méridienne, le passage aux 42 heures... D'autres sont promis à ce bel avenir, à Briare, à Nogent-sur-Vernisson, à Contres. Ce n'est plus tolérable ! Seule une réaction ferme de l'ensemble des facteurs, comme en Normandie, permettra d'échapper à ces galères.

## La Poste à la remorque de nos conditions de travail

On l'a toutes et tous faite cette blague, quand on a une tournée vélo et qu'on a des recommandés par dessus la tête sans parler des fameux « small packets » auxquels s'ajoute le courrier avec un TMJ à 140%. **Dans ce cas là, on entend souvent dans les travées : « Va bientôt m' falloir une remorque pour emmener toute ces m... ! »** Et bien faut croire que la direction du Courrier n'a pas le même humour que nous, car ils ont pris ça au pied de la lettre (pardon). **Ils ont osé, (et oui, ces gens-là osent tout, c'est bien connu) mettre au catalogue une remorque pouvant s'accrocher au VAE...** On vous jure que ça n'est pas un canular. On ne voit pas encore son utilité, à part stocker les batteries supplémentaires qu'il va falloir emmener vu le poids de la bête ou encore y installer un matelas pour prendre la pause méridienne .

**En fait on ne voit que trop bien où ces « décideurs » veulent en venir, nous faire emmener encore plus de produit sur la tournée.**

Ils n'hésiteront d'ailleurs pas à nous vendre le truc sous prétexte d'amélioration des conditions de travail (comme quoi en matière d'humour douteux, La Poste a de l'avance sur nous !).

**Sérieusement, plutôt que sans cesse alourdir notre charge de travail, trouver des prestations plus idiotes les unes que les autres,** il serait opportun, pour une fois, que la Direction se mette à réfléchir non pas sur la meilleure manière de nous exploiter continuellement et toujours plus, mais, enfin, sur le fait d'améliorer réellement et durablement nos conditions de travail.



## PROF BRH

Il y a une grande nouveauté au niveau des Autorisations Spéciales d'Absences (ASA). Alors bien sûr La Poste ne va pas s'en vanter car en plus, elle ne s'est même pas encore mise en conformité avec le Code du Travail. Qu'à cela ne tienne, le prof BRH va vous filer le tuyau. L'article L 1225-16 du Code du travail, modifié par la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est désormais rédigé comme suit : **« Le conjoint salarié de la femme enceinte ou la personne salariée liée à elle par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle bénéficie également d'une autorisation d'absence pour se rendre à trois de ces examens médicaux obligatoires au maximum. »**



Cette autorisation d'absence comprend non seulement le temps de l'examen médical, mais également le temps du trajet aller et retour. L'employeur peut exiger du salarié qu'il justifie de son lien avec la future mère et d'un **certificat du médecin** suivant la grossesse et attestant que l'absence est liée à un examen prénatal obligatoire.

**Ces absences n'entraînent aucune diminution de la rémunération.** Elles sont assimilées à une période de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés ainsi que pour les droits légaux ou conventionnels acquis par le salarié au titre de son ancienneté dans l'entreprise.

Alors d'accord, elles ne sont pas de droit comme celle pour une naissance, adoption ou enfant malade que La Poste ne peut pas vous refuser, mais cela existe et il n'est pas question de passer à côté. **Alors faisons valoir nos droits !**

## La Poste doit Réintégrer Yann !

Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de SUD PTT des Hauts de Seine vient de recevoir sa notification de révocation. Les faits qui lui sont reprochés sont exclusivement en lien avec son activité syndicale : participation à un conflit du travail, information aux collègues non grévistes, interpellation des directions...). Il faut remonter à 1951 pour retrouver une sanction du même type, la plus lourde pour un fonctionnaire. Elle concernait deux responsables CGT.

Cette décision exceptionnelle n'a pas été prise à la légère et ne tombe pas au hasard. Elle émane de la direction d'une entreprise contrôlée à 100% par l'état où la liberté syndicale est bafouée au quotidien, où son président et sa DRH nous vendent un pacte social dans la poursuite des 80 000 suppressions d'emplois depuis une décennie. Aucun texte d'ailleurs ne régit l'exercice du droit syndical depuis 2009, c'est le fait du prince. Vouloir rentrer dans un établissement peut être considéré comme délictueux.

La liberté d'expression que La Poste a mis en avant pour soutenir Charlie Hebdo n'aurait donc pas lieu d'être dans l'entreprise pour la défense des personnels.

**La fédération SUD PTT est mobilisée pour la réintégration de Yann, elle appelle le personnel à la solidarité. Elle demande à l'ensemble des organisations syndicales, associatives et politiques de soutenir la campagne pour exiger la réintégration de Yann. Il s'agit d'une véritable attaque contre la liberté syndicale, contre les libertés fondamentales.**

**Signez la pétition papier ou en ligne à <http://reintegrationyann.sudptt.org>**

## LA PHRASE DU MOIS

Cette histoire est arrivée peu de temps avant Noël dans un gros centre de l'Est du département. Une PDC visitée ce jour-là par des militant-e-s Sud. Les camarades discutaient avec les agents, comme toujours confronté-e-s aux mêmes soucis que l'on rencontre plus ou moins dans tous les bureaux (heures sup' en cascade et non payées, tournées à découvert, sécables à répétition — des petits rien quoi...), quand un jeune homme arrive, visiblement affolé. Il nous explique alors qu'il a travaillé à La Poste, que son contrat est terminé et que, depuis trois mois, du fait qu'il ait oublié de fournir un document de l'Assedic en temps et en heure à La Poste, il n'a toujours pas été payé ! **Il n'a plus un sou, il a faim et froid car on vient de lui couper le chauffage et il est là, ce matin, désespéré, tentant de se sortir de cette situation.** Les militant-e-s sur place ont alors alerté tous les responsables du pôle RH de la DSCC pour trouver rapidement une solution. Pas de bol, tout ce beau monde était en réunion...

Les camarades ont persévéré, **remontant même jusqu'à DD.** Ce dernier, chez qui on ne sait si c'est le cynisme ou le goût pour les « bons mots » qui l'emporte, nous sort cette phrase qu'il a cru sans doute hautement spirituelle : « **C'est du Zola, votre histoire** », . Reste que sous la pression, la Direction a tout de même rattrapé le coup, mais bien tard ! **En effet, depuis des mois, elle n'a fait que se renvoyer la balle de service en service, en se retranchant derrière la loi puisque le collègue ne faisait plus parti des effectifs !** Nous avons alors réussi à accélérer le processus pour que ses indemnités lui soient enfin versées. Tout ça pour un bout de papier ! Les conséquences pour la vie de ce salarié auraient pu être beaucoup plus terribles si nos militants n'avaient pas fait des pieds et des mains. Tout cela prouve que lors de nos visites de bureaux n'hésitez pas à nous solliciter pour ne pas donner raison à la boîte qui tente de casser ce dialogue entre nous.

**Reste tout de même que la saillie de notre DSCC ne nous fait pas vraiment rire, et qu'elle est même pour nous un aveu des reculs sociaux dont nous sommes victimes, de la part de celles et ceux qui veulent nous ramener au 19ème siècle.**

## POUR NOUS CONTACTER :

**Pour une info, pour de l'aide, pour nous proposer un article ... ou plus si affinités**

12 Cité Saint Marc - 45000 Orléans Tél. : 02 38 83 72 39 - Fax : 02 38 61 51 08 mail : [sudloiret@wanadoo.fr](mailto:sudloiret@wanadoo.fr)